

1. Interpellation citoyenne relative au ramassage des immondices.
Interpellatie van de burgers betreffende de vuilophaling.

M. le Président :

Je demande à Madame Goulam de bien vouloir s'avancer et de prendre place. Vous avez le micro qui est devant vous, il vous suffira de pousser sur le bouton pour que le micro s'allume. Je rappelle pour tout le monde la procédure : Madame, vous avez un temps de parole de cinq minutes pour exposer vos questions, ensuite il y aura la possibilité pour les chefs de groupe de placer un commentaire avant la réponse du Collège et puis ensuite vous aurez la possibilité de conclure le point en faisant vos commentaires par rapport aux réponses que vous aurez reçues. Et vous aurez un délai de trois minutes pour faire cela.

Madame Goulam, je vous cède la parole.

Mme Goulam, interpellante citoyenne :

Bonsoir, je m'appelle Yasmine, je viens vous demander à vous, Conseillers communaux, de vous prononcer sur la mesure régionale de la suppression de la collecte des déchets par semaine. Je vous demande de nous aider à maintenir les rues de notre quartier propres. La plupart d'entre vous, tout comme moi, nous étions au rassemblement des habitants en l'honneur de Molenbeek, déclarant leur amour pour la Commune. En tant que responsables politiques, vous devez nous donner les moyens de garder nos rues propres, ce qui est loin d'être le cas dans le bas de Molenbeek. Ces problèmes de propreté décupleraient si la Région décidait de supprimer un passage de ramassage des immondices par semaine, en n'en laissant plus qu'un seul. Regardez mon cas, je vis dans un logement de 56 m² et mon ménage comporte quatre personnes. Une situation fréquente dans notre quartier qui, comme vous le savez, est un des plus densément peuplés de la ville. C'est aussi là que les logements sont les plus réduits, près de 50 % des logements font moins de 55 m². Le bas de Molenbeek-Saint-Jean est le deuxième quartier de toute la Région en termes de taille de ménage. En gros, nous sommes beaucoup de grandes familles à vivre dans des petits logements. Même en faisant des efforts, au bout de quatre jours, les déchets commencent à sentir mauvais. Heureusement, nous pouvons les sortir deux fois par semaine. La situation n'est pas parfaite, il faudrait installer un système de containers efficaces, notamment dans les logements sociaux où j'habite ou dans les grandes tours du boulevard Edmond Machtens. La Commune pourrait aussi réinstaurer un système de ramassage gratuit des encombrants, comme c'était le cas il y a quelques années à Molenbeek-Saint-Jean. Bref, déjà aujourd'hui il y aurait déjà beaucoup à faire pour nous donner les moyens de garder nos rues et nos appartements propres. Si comme le prévoit la Ministre Laanan, nous ne pouvons plus sortir la poubelle qu'une seule fois par semaine, la situation de notre quartier va devenir encore plus préoccupante. Nous allons devoir garder pendant une semaine les déchets des ménages de six, sept ou parfois huit personnes dans un appartement de 60 m² sans balcon. En gros, ceci nous condamne à vivre dans notre crasse. Imaginez-vous deux semaines de canicule au mois de juin, il y a fort à parier qu'un nombre de familles décideront de sortir clandestinement leurs poubelles à des jours moins appropriés, voire trois jours avant le ramassage qui serait hebdomadaire. Conséquence de cela, des montagnes de poubelles jalonnent notre trottoir et peut-être vous direz-vous que ce sera l'occasion de faire rentrer quelques euros dans la caisse de la Commune, en attendant nos rues seront encore plus sales, encore plus malodorantes développant davantage des risques pour la santé publique.

Troisième conséquence, le jour de ramassage, pendant 12 heures, les trottoirs étroits du bas de Molenbeek seront jalonnés de montagnes de sacs-poubelle incommodants le passage des habitants et favorisant le développement des mauvaises odeurs en attirant les rats.

Enfin, on pourrait parler des travailleurs employés par la Région qui se verront imposer une charge de travail deux fois plus élevée physiquement. Il y a aussi les travailleurs communaux qui devront multiplier leurs interventions à cause de la multiplication des dépôts clandestins.

Vous avez compris le tableau pour les habitants, pour les passants, pour les enfants pour les commerçants, cette mesure sera une catastrophe. Je demande au Conseil communal de prendre des mesures à l'échelle de Molenbeek-Saint-Jean afin d'améliorer la propreté dans nos rues.

Merci de votre compréhension. J'aime beaucoup Molenbeek-Saint-Jean et j'aime Molenbeek propre.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

S'il vous plaît, on ne manifeste pas dans la salle.

Je fais une petite communication pour l'ensemble des Conseillers communaux. Nous avons un petit problème avec le système informatique et donc malheureusement, le tableau que nous avons habituellement, ne fonctionne pas et donc quand je vous donnerai la parole, je vais vous demander de vous-même pousser sur le bouton qui allumera à ce moment-là votre micro. Madame Tamditi, votre micro est allumé, si vous pouvez le couper.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

Merci à cette habitante d'un quartier que je connais bien, puisque j'habite derrière et merci à tous les habitants qui ont rejoint Madame. D'abord, on a un point commun ici, c'est que nous aimons tous Molenbeek-Saint-Jean et nous aimons tous que Molenbeek-Saint-Jean soit le plus propre possible. Alors je voudrais vous remercier pour votre interpellation citoyenne, parce que c'est vrai que vous pointez un problème, une difficulté et je pense qu'il y a beaucoup de problèmes de communication derrière, ici on n'est pas au Parlement régional et je pense qu'ici tout le monde a des représentants au Parlement régional, mais il est clair qu'il y a un problème de communication dans ce qui est évoqué, même s'il n'y a encore rien de définitif fort heureusement. Mais ce que je trouve intéressant dans votre interpellation, et que j'apprécie beaucoup Madame, c'est qu'en fait, vous expliquez que la propreté, c'est l'affaire de tous. Ce n'est pas juste la région, ce n'est pas juste la Commune, ce ne sont pas seulement les habitants, c'est tout le monde. Ce sont les écoles, c'est le Logement Molenbeekois, il faut faire quelque chose. Il y a une concentration d'habitants importante et il y a lieu de faire quelque chose d'important par rapport à ça. Donc, les partenaires sont multiples, je pense que c'est bien ce que vous avez fait, c'est positif, et j'espère que ça va inspirer le Conseil communal parce qu'on ne doit pas répondre aujourd'hui à tous les problèmes, mais nous réitérons en tout cas une demande que nous avons déjà formulée ici, d'avoir une discussion sérieuse au Conseil communal sur la

propreté à Molenbeek-Saint-Jean, mais pour englober tous les acteurs. Il ne faut pas se renvoyer la balle et jouer au ping-pong parce que je pense que les habitants, ce n'est pas ça qu'ils veulent. Les habitants, ce qu'ils veulent, ce sont des solutions concrètes. Ils veulent des rues propres, ils veulent des balayeurs qui passent, qui nettoient convenablement, des bons ramassages, des ramassages en adéquation avec la population. Moi personnellement, j'habite là et je trouve qu'il faudrait même ramasser plus que deux fois par semaine dans nos quartiers populaires. Les écoles sont aussi des partenaires, il y a un travail éducatif à faire avec les enfants, aussi par rapport au triage, par rapport à la manière dont on consomme, la manière dont on produit des déchets, donc je pense et c'est ce que j'apprécie beaucoup dans votre intervention, je ne vais pas être plus long, mais je pense qu'elle doit nous inspirer pas seulement l'Echevin de la Propreté publique, pas seulement le Collège des Bourgmestres et Echevins, mais l'ensemble des membres de ce Conseil communal, pour qu'on ait vraiment une action concertée entre tous les acteurs et tous les intervenants, les habitants, les enfants, les écoles, le Logement Molenbeekois, la Région, la Commune, les balayeurs de rue. La suppression du ramassage des dépôts clandestins, ça a des conséquences dramatiques dans nos quartiers et notamment dans les quartiers populaires, il faut absolument le réinstaurer. On était venu ici avec une motion qui n'a pas été acceptée et nous reviendrons évidemment avec ça et je pense que vous l'avez très bien dit, le problème de la propreté publique, c'est vraiment l'affaire de tous et il y a lieu vraiment de s'y atteler de manière assez urgente.

Je vous remercie Monsieur le Président et merci encore aux habitants.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban, je peux vous demander de couper votre micro pour que la personne suivante puisse prendre la parole.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Merci Madame pour votre interpellation concernant la malpropreté dans nos rues à Molenbeek-Saint-Jean. Ce constat que vous posez, il a été posé également il y a quelques années par rapport à cette problématique, comment répondre à ce souci du quotidien, comment répondre de manière globale, comme le disait mon collègue Ikazban. Ici vous parlez des mesures prises par la Région, cette mesure n'est pas encore prise. C'est une décision qui a été prise au gouvernement. Maintenant, vous avez aussi rappelé le rôle du Collège puisque ça fait partie de ses compétences, c'est une compétence partagée. Ici il y a un travail à réaliser à notre niveau, au niveau communal, il faut objectiver les choses, c'est-à-dire qu'il faut avoir une vision claire de là où ça pose problème. Vous avez cité votre quartier qui est densément peuplé et effectivement, il faut éviter de laisser ce sentiment, que du côté de la population, on puisse dire qu'il y a des quartiers qu'on nettoie et d'autres qu'on ne nettoie pas. La propreté, c'est l'affaire de tous. Lors d'un précédent Conseil communal, il y a déjà eu une discussion par rapport à une motion qui avait été déposée par un groupe politique qui est absent aujourd'hui, et bien je pense que c'est l'occasion maintenant de faire tous ensemble un état des lieux des moyens mis en œuvre en matière de propreté ici, dans la Commune. Pourquoi pas réunir des sections réunies sur le sujet, des sections réunies, c'est inviter les techniciens des services communaux pour évoquer la question autour des membres du Conseil communal pour répondre par la suite à la problématique. C'est clair, il ne faut pas laisser les choses comme cela, il faut réagir, la balle est dans le camp du Collège, mais aussi au niveau de la Région et on ne manquera pas de réveiller vos préoccupations à différents niveaux de pouvoir.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci de me donner la parole.

Le mouvement Islam s'associe à cette demande et je remercie ces habitants pour leur interpellation. C'est un problème, c'est vrai, qui nous préoccupe tous, du plus petit au plus grand. Pour ma part, je considère pour l'instant que les services de propreté de Molenbeek-Saint-Jean font bien leur travail. Mais cette proposition de Madame la Ministre Fadila Laanan, je ne la comprends pas. Je ne comprends pas d'où elle lui vient, l'idée de vouloir supprimer un ramassage par semaine, est-ce qu'elle veut réduire le personnel ou est-elle loin des préoccupations des citoyens. Je considère que c'est un peu n'importe quoi. Une fois que certaines personnes sont élues et sont parachutées dans un poste ministériel, ils prennent parfois des décisions très éloignées de nos citoyens. Je trouve que la Commune a la chance encore d'avoir la possibilité, en tout cas les citoyens ont la possibilité de venir au Conseil communal et d'interpeller nos élus, c'est un pouvoir local de proximité, je trouve que c'est très bien. Je ne comprends pas tant de contradictions dans un seul parti lorsqu'il se trouve à différents niveaux de pouvoir et puis voilà, je n'en dirai pas plus.

Vous savez très bien que nos appartements sont exigus, que nous avons des problèmes pour conserver les déchets, c'est impossible de les conserver, d'autant plus qu'on est dans une société de consommation, on nous incite à consommer et nos déchets se multiplient, donc où faut-il les conserver ? Conserver ce ramassage deux fois par semaine, c'est vraiment un minimum.

Pour ce qui est du ramassage des encombrants, c'est vrai qu'on devrait revenir à la situation ancienne où on prenait rendez-vous par téléphone, c'était beaucoup plus pratique. Maintenant, on nous met des conteneurs et on ne sait pas très bien, parfois l'information passe mal, à des moments déterminés, il faut encore pouvoir amener ses encombrants jusqu'aux conteneurs, donc ça pose vraiment problème et donc voilà l'origine des dépôts clandestins et il faudrait vraiment que la Commune revienne aux pratiques anciennes dans ce domaine et qu'on puisse prendre des rendez-vous. Ça convenait très bien et en plus ces services communaux étaient assez larges et ils ramassaient à peu près tous qui se trouvait dans les rues.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Oui, mais je n'ai pas fini...

M. le Président :

Votre temps est écoulé.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais d'abord féliciter Madame pour être venue ici. L'exposé était clair et je pense que la réponse du Collège doit être claire aussi. Je pense que les habitants, pas mal d'habitants veulent contribuer à la propreté et qu'ils tiennent à la propreté à Molenbeek-Saint-Jean et contribuent à cela, ils font des efforts, mais ne doivent pas souffrir des irresponsabilités des autres. C'est là qu'évidemment la politique de propreté intervient. C'est la Commune et la Région qui doivent assurer que les habitants, cent pourcents des habitants Molenbeekois ne souffrent pas des actes des autres. Je pense que pour éviter que Molenbeek-Saint-Jean soit sal, pour faire en sorte que les habitants puissent contribuer à la propreté, il faut aussi créer les conditions pour que tout le monde puisse aider et contribuer à la propreté. Je pense que les politiques de propreté ne tiennent pas toujours compte des conditions de vie des Molenbeekois. Je pense qu'effectivement la décision de supprimer une tournée de ramassage des poubelles blanches par semaine ne tient pas compte des conditions des appartements des Molenbeekois et des grandes familles qui ont des appartements trop petits. Moi, j'habite deux étages et à la limite, je peux encore stocker mes sacs dans la cave. Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde et je peux dire que dans les grands bâtiments, dans les grands logements, aujourd'hui encore, il y a quelqu'un qui m'a parlé de cafards dans son appartement suite au fait que les sacs-poubelle s'entassent trop longtemps dans les caves. Et donc, je pense qu'effectivement ramasser deux fois par semaine, ce n'est pas un luxe et même plusieurs fois. Passer trois fois dans des quartiers densément peuplés, je ne suis pas le seul à le dire, il y a certains politiciens qui ont le sens commun de le dire aussi.

Je pense aussi que l'on doit répondre aux conditions de vie des gens, beaucoup de Molenbeekois n'ont pas de voiture ou on peu de moyens pour déplacer leurs encombrants vers le parc à conteneurs et donc les containers mobiles qu'on a instaurés maintenant, c'est mal annoncé, ça traîne trop et ça prend trop de temps, ce n'est pas assez fréquent, je pense que dans les années 80 et 90, c'était possible de ramasser une fois par mois des encombrants, pourquoi ce n'est plus possible maintenant ? Je pense que la propreté serait servie de ce genre de mesures, je vois moi-même de nouveau qu'il y a une télévision qui traîne dans ma cave, il y a une partie de table, il y a plein de brots qui traînent, moi je n'ai pas de voiture non plus et donc je dois attendre et je peux attendre puisque j'ai une cave, mais il y a plein de gens, quand ils doivent déménager, ils n'ont pas toujours le temps de stocker des choses dans une cave ou dans un grenier et donc je pense que les politiques doivent faciliter la vie des habitants et pas l'inverse.

La poubelle publique sur le coin de ma rue, elle est relativement pleine, toutes les deux semaines, elle est remplie et je vous promets, quand la tournée sera supprimée, toutes les poubelles seront remplies et inutilisables pour les citoyens.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Moi aussi je voulais remercier Madame pour son intervention. Il est clair que lorsque la communication a été faite, la famille Ecolo-Groen a aussi été inquiète, mais il ne s'agit à l'heure actuelle, que d'une suggestion qui n'a pas dépassé le stade des idées. Donc pour

l'instant, je pense qu'il n'y a rien de concret. Il est clair que toutes les familles politiques, et je pense que les familles qui sont concernées par la vie dans les communes où effectivement les quartiers sont densément peuplés et la taille des appartements sont petits, doivent être vigilants et doivent faire remonter les préoccupations au niveau qui concerne la gestion pratique des déchets. Comme l'a dit mon prédécesseur, la question de la propreté publique est multiple et appelle des réponses multiples. Il est clair que nous sommes également en défaveur d'un ramassage une seule fois par semaine, il faut impérativement maintenir la collecte des sacs blancs deux fois par semaine, nous plaidons aussi pour qu'il y ait à terme la collecte des sacs verts, des déchets organiques qui est actuellement un projet pilote dans certaines communes. Pourquoi est-ce que la commune de Molenbeek-Saint-Jean n'est pas encore touchée par ce projet ? On pense que ça pourrait aussi apporter des réponses parce que ça libérerait les sacs blancs de ces déchets-là.

Je suis également en faveur de sections réunies pour voir comment au niveau communal le Collège pourrait répondre de manière encore plus adéquate, de manière globale à la gestion des déchets, par l'enlèvement des encombrants, la responsabilité de tous par rapport aux dépôts clandestins.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Je ne vais pas être long, je pense que Madame a très bien expliqué son inquiétude. C'était parfaitement clair et parfaitement logique. Nous connaissons aussi les projets de la ministre Laanan, je peux simplement vous confirmer que nous partageons tout à fait cette inquiétude, que réduire le nombre de ramassages à une fois par semaine, c'est une totale absurdité et donc, le groupe MR qui est derrière son Echevin qui je crois vous confirmera les démarches qu'il prend, est tout à fait d'accord avec vous, c'est quelque chose qu'il faut absolument éviter. C'est juste une question de respect de la population en fait. Une telle décision serait totalement absurde.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Madame, merci pour votre intervention.

Je crois que la propreté est l'affaire de tous, qu'on soit riche, qu'on soit pauvre, qu'on soit jeune, qu'on soit âgé, qu'on soit Molenbeekois né ici ou d'adoption comme moi-même, c'est l'affaire de tous. Mais soyons aussi honnêtes, la situation à Molenbeek-Saint-Jean au niveau de la propreté est catastrophique depuis au moins 10 ans. On pourrait dire, comme certains l'ont dit dans le passé que c'est à cause d'un Bourgmestre socialiste qui n'a pas voulu agir. On pourrait dire aussi que c'était par contre à cause de deux Echevins libéraux qui sont en charge du dossier depuis 10 ans. On pourrait jouer ce jeu politique et on pourrait

dire aussi c'est la Région. Et à la Région, on pourrait dire c'est la Commune. On pourrait donc se renvoyer la balle dans tous les sens, comme ça se fait souvent. Je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit par mes collègues, mais je rappelle à tous ici aujourd'hui, à l'Echevin et aussi à la Bourgmestre, qu'il ne faut pas répondre en renvoyant la balle, en disant qu'on ne peut rien faire, mais en proposant des choses, en agissant et en étant constructif et dire ce qu'on va faire et faire ce qu'on a promis de faire.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Merci Monsieur le Président, merci Madame et merci à vos voisins pour cette interpellation. Vous l'avez dit, la propreté, c'est l'affaire de tout le monde et je pense qu'il y a également une unanimité par rapport à l'idée de la secrétaire d'État de limiter le nombre de ramassages à une fois par semaine. Effectivement, nous avons une unanimité pour dire que ce n'est pas une bonne chose. Heureusement, cette idée n'a pas passé la rampe de l'idée, c'est quelque chose d'important à dire. Cela fait plusieurs mois que cette idée n'a pas été mise en pratique et je pense que la secrétaire d'État a compris le message, nos messages des Echevins de la propreté publique de toutes les communes, mais également des Conseillers communaux et habitants de Bruxelles. Je crois avoir un discours rassurant en pensant que cette idée ne va pas être mise en pratique.

Effectivement, la Commune et la Région ainsi que les habitants ont tous leur rôle à jouer. En ce qui concerne la Commune, elle a récemment pris une décision excessivement importante après deux ans de réorganisation des services, après deux ans de remise à niveau des agents, nous avons pris la décision de faire un engagement massif d'une trentaine d'agents de la propreté publique. Cela représente un effort de 1 million d'euros, c'est quelque chose qui est excessivement important. Je pense, et je ne l'ai jamais caché, le fait qu'il y avait une malpropreté à Molenbeek-Saint-Jean, mais je pense que depuis quelques semaines, la situation a fortement évolué dans le bon sens. J'habite le centre historique, à côté des Etangs Noirs et je suis moi-même étonné de la propreté des rues. Vous allez me dire que je me jette des fleurs, mais c'est la première fois que je le fais parce qu'effectivement je reçois des retours et des messages comme quoi la propreté est améliorée, c'est-à-dire que nous ne parvenons pas encore d'empêcher l'acte incivique de jeter dans la rue, mais les déchets restent moins longtemps dans la rue et ça a un effet positif pour tout le monde puisque ces déchets sont vus par moins de personnes et restent moins longtemps dans la rue. Effectivement, nous avons un souci par rapport au volume de déchets que l'on génère, surtout les grands ménages Molenbeekois. Cela fait deux ans que je suis là et j'ai plaidé trois fois par an auprès de l'Agence Bruxelles Propreté et auprès du cabinet anciennement Madrane et nouvellement Laanan pour qu'on augmente le nombre de ramassages de deux à trois par semaine. Cela n'était pas possible selon l'Agence Bruxelles propreté. J'ai également demandé qu'on procède à un enlèvement des ordures ménagères via container. Ça avait l'avantage que tout le monde pouvait déposer son sac d'ordures à tout moment, tous les jours de la semaine. Cela n'a pas été possible jusqu'à présent, mais je pense qu'un jour ou l'autre Bruxelles devra se plier à cette façon de faire, puisque Bruxelles est un cas à part dans le ramassage des poubelles. Donc j'ai espoir que l'on trouve une solution avec la Région pour augmenter la capacité d'enlèvement des ordures ménagères.

La deuxième idée, il faut être honnête, n'était pas mauvaise, de réintroduire la possibilité de mettre les sacs jaunes et les sacs bleus la même semaine. Aujourd'hui, nous

sommes dans une collecte avec les sacs jaunes une semaine et les sacs bleus l'autre semaine et cela pose énormément de problèmes depuis que nous sommes passés à ce système. La secrétaire d'État Laanan avait émis également l'idée de reprocéder à l'ancienne manière, c'est-à-dire du ramassage des sacs jaunes et bleus au même moment, la même semaine. Moi, je plaide aussi pour cette ancienne façon de faire puisque ça évitera pour Molenbeek-Saint-Jean des centaines de dépôts hebdomadaires en plus que nous connaissons. Parce qu'effectivement depuis les années 90, on a 25.000 habitants de plus, on a fait du tri sélectif et tous ces éléments-là ont rendu la propreté publique encore plus difficile à assumer, mais nous avons pris une responsabilité avec le Collège en engageant récemment cette trentaine de personnes. Depuis le 5 janvier, cela porte ses fruits.

Je dirais également que la commune de Molenbeek-Saint-Jean a besoin d'une déchetterie et d'un parc à conteneurs. Je fais cette demande depuis deux ans et j'espère que nous trouverons une fois, un lieu pour une déchetterie régionale à Molenbeek-Saint-Jean, parce que l'opération conteneurs que nous menons chaque mois, c'est quelque part l'idée que nous n'avons pas de déchetterie à l'heure actuelle mais nous en proposons une tous les mois. C'est vrai que ce n'est pas idéal, mais pour le moment, c'est la seule manière praticable et financière que nous proposons aux Molenbeekois.

L'enlèvement des encombrants à domicile, cela coûte 600 € la tonne. Au parc à conteneurs, cela coûte 60 € la tonne. Donc, financièrement, même l'Agence Bruxelles Propreté se pose la question par rapport à l'enlèvement des encombrants puisque l'enlèvement des encombrants à domicile n'a pas disparu, c'est un service qui est toujours assuré par l'Agence régionale, l'Agence Bruxelles Propreté. Évidemment, maintenant que la situation de la propreté publique va un peu mieux à Molenbeek-Saint-Jean, nous réfléchissons au sein du Collège pour une formule corrigée de l'enlèvement des encombrants à domicile. Je ne vais pas venir avec une idée, une proposition qui ne serait pas réfléchie. Je prends le temps de venir avec une formule qui ne déforcera pas nos services et qui proposera un service à une certaine catégorie de population qui en a vraiment besoin, puisque c'est quand même cela que nous recherchons à la propreté publique.

Je suis toujours ouvert lors des réunions de quartier ou de rencontres citoyennes pour expliquer plus longuement les efforts que nos agents de la propreté communale font tous les jours. Je les remercie aujourd'hui parce que je vois qu'il y a des représentants syndicaux qui sont ici et il est important de remercier tous ces hommes qui aujourd'hui travaillent dans des conditions difficiles, avec les conditions hivernales et la répétition des tâches est très difficile surtout quand les actes inciviques ne cessent pas. Je les remercie ce soir, parce que c'est vraiment eux qu'il faut applaudir aujourd'hui et merci Madame encore pour votre interpellation.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Goulam.

Mme Goulam :

Merci Monsieur.

Aidez-nous pour que cela reste au moins deux fois par semaine, parce que pour les gens qui n'ont pas de balcon ou qui n'ont pas de cave, ce n'est pas facile. Déjà qu'il faut s'y retrouver avec les sacs jaunes et les sacs bleus et les sacs blancs, rien que ça, ça pose des

problèmes. Parfois, il nous arrive d'oublier de descendre la poubelle ou bien on descend la poubelle alors que le camion est déjà passé et alors moi, en ce qui me concerne je reprends mon sac et je leur remonte chez moi. Mais si on ne le fait pas, on trouve des souris dans les rues, j'ai déjà vu des cadavres de souris dans les rues, il y a aussi des rats, si vous passez dans la rue Fernand Brunfaut, juste à côté de la police de quartier, il y a des grands rats qui passent par là. Si on réduit le ramassage à une fois par semaine, comment va devenir ma rue ? C'est ça qui me fait peur.

M. le Président :

Merci beaucoup Madame.

(Applaudissements - Applaus)

Non, s'il vous plaît on ne manifeste pas au Conseil communal.

2. Interpellation citoyenne relative au Boulevard Edmond Machtens mis en voie prioritaire.

Interpellatie van de burgers betreffende het Edmond Machtenslaan als voorrangsweg.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Ouassari.

Mme Ouassari, interpellante citoyenne :

Bonsoir, je me présente, je m'appelle Malika Ouassari. J'ai été désignée porte-parole de notre collectif d'habitants. Nous résidons dans le quartier de Beekkant, aux abords du boulevard Edmond Machtens et nous rencontrons de nombreux problèmes dans notre quartier, le plus important et le plus dangereux me semble-t-il, est celui du boulevard lui-même, lorsque l'on doit le traverser. Monsieur le Président l'a rappelé maintenant, le boulevard Edmond Machtens est devenu une voie prioritaire depuis le 5 janvier.

Les habitants du boulevard Edmond Machtens refusent que le boulevard devienne une voie prioritaire et cela pour une raison évidente de sécurité pour les habitants qui résident aux abords du boulevard. Nous avons déjà interpellé l'ancien Echevin de la Mobilité, Monsieur Jef Van Damme, afin d'obtenir que le quartier soit déclaré zone 30 km/h et que des ralentisseurs de trafic, des casses-vitesses, soient placés sur le boulevard au niveau du métro Beekkant. Des casses-vitesses, il y en a du côté du parc Marie-José, il y en a maintenant sur la rue Dubois-Thorn, mais aux abords du boulevard en face du métro Beekkant, il n'y en a pas et c'est l'endroit qui est le plus dangereux dans notre quartier. À chaque fois que les habitants doivent traverser, c'est au petit bonheur la chance parce que rien n'est mis en place pour ralentir les véhicules qui sont pressés.

Non seulement nos revendications n'ont pas été entendues, mais en plus, nous faisons face à pire, la voie est devenue prioritaire, ce qui signifie que plus rien ne forcera les conducteurs peu scrupuleux à ralentir. C'est un véritable permis de tuer que nous leur donnons. Je rappelle que nous déplorons de très nombreux accidents graves dans notre quartier dont un qui a provoqué le décès d'un piéton sur le passage clouté. Ce monsieur est mort percuté par une voiture sur le passage clouté, c'est un accident qui s'est produit le 23 novembre 2010. Quand nous avons rédigé la lettre, j'ai aussi envoyé par e-mail des clichés d'un accident qui est beaucoup plus récent. Lors de cet accident, il n'y a pas eu de victime heureusement, mais il y a eu six voitures impliquées, avec un véhicule qui s'est retrouvé sur le toit pour vous donner une idée du choc de l'accident. Lors du dernier accident, s'il y avait

eu des enfants qui étaient en train de traverser à ce moment-là, on aurait été témoin d'un vrai carnage. Aux heures de pointe, beaucoup d'enfants traversent le boulevard dans une insouciance affolante. Si on ne fait rien, un autre drame finira par se produire, car tous les éléments sont là pour le favoriser, ou plutôt rien n'est fait pour l'empêcher. Cet endroit est extrêmement dangereux et il est impératif de réduire la vitesse pour un minimum de sécurité.

Il faut savoir que le boulevard, au niveau du métro, n'est pas une ligne droite, il est arrondi. La mauvaise visibilité, plus le virage, plus la vitesse, ce sont trois éléments pour un cocktail explosif.

En conclusion, notre quartier est peuplé de jeunes enfants et de personnes âgées qui doivent traverser le boulevard Edmond Machtens plusieurs fois par jour pour emprunter le métro. À chaque fois, ceux-ci mettent leur vie en danger parce qu'il n'y a aucune structure pour les protéger. Nous demandons donc que la voie ne devienne pas prioritaire, que des casses-vitesses soient installés, j'insiste bien sur le mot casses-vitesses et pas des rampes de lancement, quelque chose qui puisse vraiment réduire la vitesse des véhicules tout au long de la zone du métro et que le quartier soit déclaré zone 30.

M. le Président :

Merci Madame Ouassari.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais remercier Madame Ouassari pour son interpellation et ses explications assez claires. Je pense qu'il n'y a pas lieu de rajouter quoique ce soit. Je connais bien cet endroit-là et je pense qu'on peut tous confirmer que c'est un endroit qui est extrêmement dangereux, en tout cas c'est l'endroit de ce boulevard qui est le plus dangereux. Je voudrais peut-être rajouter un élément, c'est que la population a énormément changé en quelques années. Il y a beaucoup plus d'habitants, il y a beaucoup plus de jeunes enfants et c'est vrai qu'on voit des enfants courir pour essayer de rattraper le bus, attraper un métro, et en même temps, vous avez des fous furieux qui roulent très vite et c'est vrai que le terrain est assez accidenté, on n'a pas forcément une bonne visibilité. On a rajouté des buissons qui à certaines périodes de l'année n'améliorent pas la visibilité, je connais assez bien cet endroit, d'autant plus que le piéton qui a perdu la vie, j'avais un lien de famille avec ce monsieur. Je connais bien cette situation et ce qui se passe à cet endroit.

Alors Madame a fait des suggestions, je pense intéressantes, qu'il ne faut peut-être pas évacuer et il faudrait justement peut-être avoir une réflexion, il y a des rues dans notre Commune, il y a des boulevards, il y a des grands boulevards et ils y en a certains qui sont quasiment utilisés comme des autoroutes, mais je pense qu'il y a un côté résidentiel de ce côté-là de la Commune. En plus, il y a la donnée démographique qui joue, il y a beaucoup plus d'enfants qu'avant. Il faut dire les choses franchement, avant, il y avait beaucoup plus de personnes âgées, des personnes qui se déplaçaient peut-être un peu moins différemment. Vous avez une école pas loin, à proximité et donc il y a lieu de faire quelque chose. J'avais cité un certain nombre de propositions et de solutions, il ne faut pas les évacuer comme ça, il faut y réfléchir, je me demande même si à cet endroit-là, indépendamment de zones 30, prioritaires ou pas, s'il ne faudrait pas une signalisation vraiment flash qui puisse avertir les gens qu'il y a un danger si on roule trop vite. Il y a des endroits à Molenbeek et comme je sais que la majorité souhaite installer un certain nombre

de caméras dans la Commune, moi je pense qu'il faudrait installer des caméras qui pourraient aussi flasher les automobilistes. Ça existe à certains endroits à Molenbeek-Saint-Jean, comme au Prince de Liège par exemple. Je pense que cet endroit-là mériterait une caméra, parce qu'à partir du moment où on pourra sanctionner les gens qui sont de potentiels criminels et le faire savoir, peut-être qu'à ce moment-là on pourra conscientiser les gens puisque malheureusement la perte d'une personne, d'un individu ne permet pas de continuer à observer ces comportements. Donc je pense qu'on va devoir absolument trouver une solution et je me permettrai simplement, parce que Madame a été extrêmement claire, de rajouter cet élément-là, c'est-à-dire une caméra qui peut flasher les automobilistes qui sont criminels et qui utilisent une arme au moment où ils roulent sur ce boulevard à cette vitesse.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je suis très content qu'aujourd'hui nous ayons deux interpellations citoyennes. Ça fait du bien, je pense que le conseil pourrait entendre et écouter un petit peu plus les citoyens dans ce sens-là. Je pense que le problème qui a été soulevé par Madame est très précis, sans exagération et je pense que la Commune peut résoudre cela. Je voudrais juste rajouter quelque chose, beaucoup de familles interdisent à leur enfant ou sont mal à l'aise d'envoyer leurs enfants jouer dans cette zone qui est encore à l'avant et donc il faudrait peut-être repenser cet espace, comme un espace piéton où les piétons sont rois et faire un espace partagé jusqu'à l'entrée du métro où ce serait les piétons qui seraient les rois. Je pense que ça pourrait donner de l'oxygène à tout cet endroit-là, je pense qu'il y a des alternatives pour les voitures. Il y a deux grands axes qui mènent presque au même endroit, la chaussée de Gand et le boulevard Piron. Je pense que là où il y a beaucoup de gens qui habitent avec les logements qui sont concentrés, je trouve que ça doit être vraiment adapté beaucoup plus que ce qu'on le fait maintenant, je pense qu'évidemment des casses-vitesses sont un bon début pour repenser la circulation et le partage de cet espace entre les habitants et les voitures.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Moi, je serai très brève, je voudrais simplement remercier Madame Ouassari pour son intervention. C'est vrai que c'est une question à laquelle je suis très sensible de manière générale, vu que je suis à titre personnel également piétonne et donc la question de la sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées et des enfants est une préoccupation qui doit être constante dans la manière dont on établit la gestion automobile et donc je pense qu'il faut effectivement une réflexion sur ce tronçon, ce qui est le plus important à mettre en œuvre pour garantir la sécurité des usagers dits faibles, des personnes qui pratiquent la mobilité douce et ce, de manière globale, donc dans toute la

Commune. Donc je pense qu'il faut vraiment en fonction de la dangerosité, du trafic, de la population, du fait qu'il y ait ou non des écoles, de vraiment faire en sorte que tout le quartier soit sécurisé et que tout le monde puisse traverser les boulevards sans risquer des accidents comme on en a connu. Donc je plaide également pour qu'il y ait une solution qui puisse être trouvée. Je ne sais pas quelle réponse sera la plus pertinente, mais je suppose que nous aurons une réponse du Collège, mais je suis également sensible à cette question et je vous remercie de l'avoir soulevé ce soir.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Madame, vous avez raison, c'est vrai que je vous ai rencontrée quand j'étais Echevin et pour moi, il y avait une solution et il y a toujours une solution, tant à court terme qu'à long terme. La solution à court terme, vous l'avez évoquée, c'est le placement des coussins berlinois comme on dit, donc des casses-vitesses que l'on place librement. On pourrait le faire très rapidement, on pourrait le faire en quelques mois. Mais alors, la solution finale et je rejoins mon collègue De Block à côté de moi, pourquoi ne pas couper totalement le trafic à cet endroit pour faire une grande place, parce que finalement, il n'y a là que le trafic de passage qui en souffrirait et c'est un trafic de transit qui n'a pas lieu d'être localisé là et donc on pourrait faire carrément tout un espace libre, une véritable place, libres pour les enfants, avec plus de trafic automobile du tout.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci de me donner la parole.

Merci Madame Ouassari pour votre interpellation. C'est vrai que ces grands axes posent en général problème et les mettre en prioritaire, c'est dangereux. C'est donné le feu vert aux automobilistes. C'est la même chose à la chaussée de Gand, cela pose aussi problème et donc je suis pour le rétablissement des priorités de droite sur ce boulevard, avec une exception, à l'avenue des Ménestrels, car là, c'était déjà le cas auparavant, cette avenue était prioritaire. Cette rue est en oblique et donc c'est très difficile de voir arriver les véhicules et donc j'estime qu'il faudrait placer un véhicule qui signale qu'on perd sa priorité.

Quant à la mise en zones 30 km/h, j'estime que ce serait bien de le faire à partir du parc Marie-José jusqu'à Beekkant et de développer une signalétique claire. Parce que par rapport à ces zones 30 km/h, comme on le fait parfois dans le Molenbeek historique, mais de façon très timide, j'estime qu'il faudrait mettre une signalétique, une signalisation très claire avec des dispositifs pouvant couper la vitesse. C'est vrai que le mettre complètement en piétonnier, je ne suis pas très pour, car ça ne ferait que dévier la circulation vers d'autres endroits. Donc je propose que l'on réduise la vitesse et puis surtout au niveau du piétonnier qui se trouve à côté de Beekkant, on ne le voit presque plus, il a été quasiment effacé. J'estime que réduire la vitesse à 30 km/h et installer une bonne signalétique avec

éventuellement le placement de caméras qui puissent filmer, ça dissuaderait les automobilistes.

Merci beaucoup Madame pour votre intervention.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

J'ai été ici interpellé par des habitants de votre quartier et ici, j'entends de la part des différents membres du Conseil communal des grandes propositions qui vont dans votre sens, mais ce qui faut aussi se dire, c'est pourquoi on a décidé de créer cet axe pour qu'il devienne prioritaire. Il faut demander ça au Collège au niveau de sa prise de décision, qu'on comprenne pourquoi on est arrivé à cette décision, avant de se lancer dans la grande réflexion sur un piétonnier ou pas de piétonnier, est-ce qu'on va mettre des casses-vitesses etc. Je rappelle que pour le casse-vitesse, il faut aussi voir avec la STIB s'il y a possibilité d'avoir un accord en raison du passage des bus.

Donc vous voyez ce sont tous des éléments qu'il faut prendre en compte avant de prendre une décision et ce qui serait utile, c'est de savoir si la décision qui a été prise s'est faite sur une base objective, c'est-à-dire est-ce qu'il y a eu une étude en matière de mobilité. Vous avez cité de sérieux accidents, il y a même eu une victime et je voudrais savoir si on a tenu compte de ces différents éléments-là dans la prise de décision ? Je m'interroge donc de savoir pourquoi on a décidé de faire un axe prioritaire ?

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Mesdames et Messieurs, je tiens au préalable à vous remercier pour cette interpellation qui démontre l'intérêt que portent les riverains à l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des Molenbeekois. C'est en effet vous, comme habitants, qui êtes les premiers experts de terrain et qui pouvez le mieux attirer l'attention de l'autorité politique sur les problèmes qui se posent en pratique dans notre Commune. Comme vous le savez, il est utile de rappeler que pour l'instant, le boulevard Edmond Machtens n'est pas encore mis en zone prioritaire à l'exception du tronçon entre la brigade Piron et Dubois-Thorn, du côté de Beekkant. Le reste du boulevard passera en zone prioritaire dès que les conditions météorologiques, à savoir un temps sec et une température minimum de 8° et pas de gelée aux sols permettront de poser le marquage au sol. Les raisons qui ont conduit à prendre la décision de mettre le boulevard Edmond Machtens en voie prioritaire, résident dans l'amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun. En d'autres termes, il s'agit de permettre aux transports en commun de ne plus être systématiquement bloqué par l'obligation de céder le passage et de prendre du retard sur leurs horaires. Je rappelle qu'on est souvent Interpellé au sujet du transport en commun sur le boulevard Edmond Machtens, en disant qu'on voit souvent de bus qui se suivent sur ce boulevard et ça devient insécurisant pour les riverains et pour les piétons. Cette mise en priorité est couplée à un

réaménagement partiel du boulevard Edmond Machtens entre le boulevard Mettwie et l'avenue Baeck, avec la réalisation de travaux au carrefour qui ont principalement pour but d'améliorer la sécurité et le confort des piétons. Plus précisément, le réaménagement des carrefours comprend des oreilles de trottoirs qui raccourcissent le passage pour piétons et délimitent les zones de stationnements, les dalles pour malvoyants, les plateaux surélevés aux entrées du boulevard Edmond Machtens qui permettent aux piétons de pouvoir rester au même niveau lors de la traversée tandis que les voitures qui pénètrent dans le quartier sont ralenties, le marquage au sol pour mettre les cyclistes en évidence là où ils sont en priorité dans les zones de conflit. L'ensemble de ce projet est le fruit d'une collaboration entre la Commune, la STIB, la direction de l'Infrastructure et des transports publics et les frais étant partagés entre ces différentes entités.

Il convient de préciser que la mise en voie prioritaire se justifie également par un nombre élevé au carrefour. Trois carrefours sont pointés comme des zones de concentration anormale d'accident, à savoir le carrefour avec la brigade Piron, le boulevard Mettwie et la rue de Dilbeek. Entre 2010 et 2014, nous avons respectivement connaissance de 6,5 et quatre accidents avec dommages corporels ayant eu lieu à ces endroits. Pour 2014, si on tient compte des accidents qui impliquent aussi simplement des dégâts matériels, la zone de police à la connaissance de 20 accidents, étant entendu que celle-ci n'est pas informée de tous les accidents qui ont lieu dès lors que ceux-ci font simplement l'objet de constats entre particuliers.

Par ailleurs, concernant l'opportunité de mettre des casses-vitesse, il est prévu d'effectuer des mesurages, une fois que la mise en voie prioritaire sera effective, afin de vérifier s'il est pertinent d'en placer. Il faut aussi savoir que la mise en place de plateaux et de casses-vitesses a d'autres conséquences. En effet, avant de prendre la décision de placer des casses-vitesses, il convient d'être en possession de données scientifiques sous la forme de comptage effectué par radar à différents points du boulevard. Si ces études démontrent la nécessité de ralentir la circulation par le biais de casses-vitesses, ces derniers devront prendre la forme de coussins berlinois compte tenu de la nécessité de garantir le confort des usagers de bus.

Enfin, afin de garantir la sécurité des usagers faibles, il est prévu de mettre intégralement le boulevard Machtens en zones 30. Pour l'instant, une grande partie du quartier Machtens est déjà en zones 30 km/h, à savoir les voiries qui se trouvent de part et d'autre du boulevard ainsi que le boulevard proprement dit entre la rue Dubois-Thorn et l'avenue Brigade Piron. Pour la mise en zones 30 de l'intégralité du boulevard, le dossier est actuellement en cours de traitement.

J'entends bien que la problématique de la gare de métro Beekkant est un problème, ce qui rejoint les études qui sont faites par des services communaux. J'ai entendu des Conseillers communaux avancer des propositions, ici la proposition qui est avancée par le service, c'est de faire un aménagement du type de la gare centrale, que je suppose beaucoup d'entre vous connaissent, de façon à effectivement couper la circulation et de faire un piétonnier devant la station de métro Becquant. Maintenant, il faut vous dire aussi qu'il s'agit d'une zone d'importance régionale qui est aujourd'hui la propriété d'Eurostation qui a des projets sur la zone d'intérêt régional, c'est-à-dire toute la zone de la gare de l'Ouest et donc j'ai un rendez-vous avec les responsables d'Eurostation afin de leur parler pas uniquement de ce qui va se passer sur la zone d'importance régionale qui se trouve au milieu, mais aussi de parler des abords. Parce que je pense que si on développe quelque chose sur la zone de la gare de l'Ouest, il faut surtout au niveau de la mobilité parler des abords. Et donc on le fera avec eux, il faudra avoir un débat assez serré et ça, je compte bien le mener de façon à ce qu'on implique aussi les abords.

Maintenant, par rapport aux caméras, je vous assure que j'ai toujours été le premier à demander ces caméras. Je constate qu'aujourd'hui mes amis les Conseillers communaux sont aussi de cet avis. En conclusion, j'espère que les informations que je viens de vous transmettre vous permettent de comprendre la nécessité de procéder à cette mise en voie prioritaire. Néanmoins, en tant qu'expert de terrain, vous ne devez pas hésiter à revenir vers moi si la mise en œuvre des dispositions évoquées devait susciter des difficultés. Il me paraît important d'insister sur le fait que nous serons toujours à votre écoute pour développer ensemble des solutions les plus adaptées à la qualité de vie de votre quartier.

M. le Président :

Merci Monsieur Gypers.

Je donne la parole à Madame Ouassari.

Mme Ouassari :

Je voudrais juste revenir sur l'avis de la STIB. Effectivement, on nous avait dit dans un premier temps que la STIB refusait le placement de casses-vitesses parce que ça abîmait les amortisseurs des bus. Il me semble que la vie humaine est quand même plus importante que les amortisseurs.

D'autre part, je voudrais juste en conclusion vous rappeler que tous les jours, notre collectif reçoit des témoignages d'habitants dont un membre de la famille a failli se faire renverser et ce sont d'ailleurs souvent des enfants. En espérant être entendu et en espérant que les pouvoirs publics anticiperont les dégâts qui selon nous sont inévitables si la situation ne change pas très rapidement de manière efficace. Merci de nous avoir écoutés.

M. le Président :

Merci Madame Ouassari.

3. Interpellation introduite par Monsieur Ikazban relative à la mise en zone touristique de la chaussée de Gand et du tronçon du Canal.
Interpellatie ingediend door Mijneer Ikazban betreffende Gentssteenweg en het kanaalgedeelte als toeristische zone.

M. le Président :

Monsieur Ikazban je vous cède la parole concernant votre interpellation et votre motion relative à la mise en zone touristique de la chaussée de Gand et du tronçon du Canal.

M. Ikazban :

Donc on associe les deux, l'interpellation et la motion. J'y vais rapidement. Donc l'interpellation, Madame la Bourgmestre, chers confrères, ce soir j'ai envie de revenir sur un sujet dont j'avais déjà parlé avec d'autres, ici même, il y a un peu plus d'un an et demi. C'était le 20 juin 2013 exactement. C'était suite au courrier que les commerçants avaient reçu pour les informer de la décision de la Commune de les interdire de l'ouverture de leur commerce après 20 heures. Pour être précis, c'est la Commune qui informait qu'elle allait faire appliquer la réglementation fédérale. Soyons précis et honnêtes jusqu'au bout, si vous vous en souvenez, j'avais proposé quelques solutions, quelques pistes pour éventuellement répondre avec des dérogations à cette imposition, en tout cas par rapport à la

règlementation par rapport à l'ouverture des commerces après 20 heures, dans des quartiers avec des situations socio-économiques et socio-écologiques qui méritent peut-être une attention particulière. Parmi les solutions que j'avais évoquées, j'avais évoqué trois pistes de réflexion qui existaient. Il y avait l'exemple que j'avais pris sur les communes dites touristiques. J'avais demandé à l'Echevine du Tourisme à l'époque, enfin qui est toujours l'Echevine du Tourisme, si elle avait entrepris des démarches quant à la définition de certaines zones de la Commune en zones touristiques.

Donc ce soir, je voudrais réitérer ma demande et je reviens évidemment à la charge par rapport à cette question et à ce projet, parce que depuis lors, l'eau a coulé sous les ponts et je constate que la commune de Schaerbeek, Commune qu'on aime prendre pour exemple dans cette majorité, va introduire une demande auprès du Service Public Fédéral Economie pour faire de la rue de Brabant, une zone touristique, ce qui autoriserait évidemment les commerces notamment à ouvrir sept jours sur sept, mais aussi quelques largesses au niveau des horaires. Je pense comme beaucoup ici, que la chaussée de Gand n'a rien à envier à la rue de Brabant. A l'époque, j'avais proposé que l'on puisse considérer la chaussée de Gand comme un prolongement de la rue Antoine Dansaert, comme zone touristique ainsi que le tronçon du canal qui accueille le nouvel hôtel. Il me semble que la commune de Molenbeek-Saint-Jean pourrait introduire cette demande comme la commune de Schaerbeek et d'ailleurs, quand je parle de la rue Antoine Dansaert, la Ville de Bruxelles va faire de même et j'ai appris que la ville de Liège venait d'avoir cette reconnaissance pour son centre historique. Donc, la réponse pour cette requête pourrait prendre entre 3 et 6 mois. Je voudrais que la Commune prenne en considération cette demande et c'est à cette occasion-là, que j'annonçais l'introduction d'une motion.

Le problème de mail que vous avez évoqué, Monsieur le Président, en fait, au départ, c'est parce que je voulais annoncer l'introduction d'une motion dans une interpellation et ensuite introduire un texte. Après, j'ai eu la crainte que vous n'acceptiez pas le fait d'une introduction de motion de cette manière-là, parce que le règlement et la loi communale restent flous, parce qu'il suffit de l'annoncer. En principe, le texte suit, mais bon soit, c'est important de peut-être y répondre à un moment donné. Il me semble qu'on peut être d'accord sur cette dynamique et ces principes, d'autant plus que j'ai précisé dans mon interpellation, Monsieur le Président, que pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que la Commune avait fait ce courrier aux commerçants pour les avertir qu'on allait faire appliquer la réglementation fédérale. Ceci aboutit à une proposition de compromis d'une motion. Je pense que vous avez reçu ça sur la table. Les chefs de groupe l'ont reçue par mail, j'ai eu des contacts avec certains et j'espère que la motion, qui est un peu plus édulcorée, pourra satisfaire tout le monde et qu'on pourra l'approuver éventuellement. Est-ce que je dois en faire la lecture ou pas ?

Donc il s'agit de la motion relative à la promotion de la chaussée de Gand et du tronçon du canal via une mise en zone touristique : « Considérant le dynamisme économique dont font preuve les commerçants de la chaussée de Gand et environs, quartier qui constitue le cœur commercial de notre Commune, considérant le dernier baromètre d'Atrium de 2014 qui note une forte progression de la fréquentation du Centre historique de Molenbeek de l'ordre de 21%, soit au total plus de 13.000 passants par jour, considérant la nécessité de favoriser et d'encourager la prospérité des commerces molenbeekoïses dont le succès dépasse largement les frontières de Bruxelles, considérant que l'ouverture 7 jours sur 7 de certains commerces pourrait renforcer leur attractivité, considérant que le développement des hôtels et la présence d'une auberge de jeunesse dans le centre historique de Molenbeek nécessitent des besoins accrus, considérant les critères d'organisation des centres touristiques, fixés par l'arrêté royal du 16 juin 2009 exécutant l'article 17, deuxième alinéa, de la loi du 10 novembre 2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, considérant que le titre de centre touristique,

délivré par le Service Public Fédéral Economie, permettrait d'assurer l'ouverture 7 jours sur 7 des commerces qui en font la demande; invite le Collège à consulter l'association des commerçants afin d'évaluer les besoins en terme d'ouverture 7 jours sur 7 des commerces, en prenant en compte l'impact social pour les gérants et les travailleurs, l'impact sur la qualité de vie des habitants et les impacts sur la mobilité et la sécurité d'une telle décision. A la lumière de cette consultation, d'introduire un dossier pour la demande pour la reconnaissance en zone touristique de la chaussée de Gand.

Je vous remercie Monsieur le Président et j'ai essayé de faire très vite.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je vais être court. Je soutiens cette motion, mais plus que les motifs invoqués pour les heures d'ouverture. J'aimerais bien que les politiques touristiques soient proactives dans notre Commune, pour valoriser vraiment ce quartier, pour qu'il y ait vraiment une continuité entre les deux côtés du canal.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Ik geef het woord aan de Heer De Block.

M. De Block :

Je soutiens les soucis derrière, mais je ne suis pas sûr que la solution soit la bonne. Je trouve que globalement 7 jours sur 7, c'est une pression que l'on entend de plus en plus au niveau des commerces, des idées qui en fait sont entrées via entre autre les centres touristiques et que je trouve en tant que société, on doit vraiment réfléchir deux fois avant de s'y donner. Derrière les 7 jours sur 7, il y a pas juste des clients, il y a aussi ceux qui doivent travailler. Je pense qu'on est dans un piège de raisonnements. On veut aider les commerçants à ouvrir le septième jour, mais la conséquence est que le prix des loyers vont augmenter, vu que les propriétaires risquent d'incorporer le septième jour aussi dans les rentrées et donc aussi dans la valeur de certains immeubles et rez-de-chaussée commercial. Deuxième effet pervers, c'est qu'on va créer probablement une concurrence, une fausse concurrence entre ceux qui tombent juste sur la chaussée de Gand et donc c'est les considérer comme centre touristique et donc 7 jours sur 7 et peut être votre solution pour ouvrir pendant certains horaires qui seraient attractifs. Mais les gens doivent respecter les lois et les règlements des autres en vigueur. J'hésite vraiment, je pense que ça peut créer une fausse concurrence, une mauvaise concurrence et j'ai l'impression que, peut-être, le premier gain pour les commerçants qu'après on pourrait en fait se retrouver qu'ils vont le perdre ailleurs. Evidemment pour les gens qui doivent travailler, j'aimerais bien avoir un jour par semaine.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je cède la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Très rapidement, je me réjouis en tout cas que cette motion qui a été discutée par l'ensemble des formations politiques, majorité et opposition, puisse aboutir à un texte, un texte non seulement qui montre notre volonté de soutenir l'activité économique locale et particulièrement de Molenbeek historique, mais aussi prendre en considération les préoccupations dont vous vous faites le relai, Monsieur De Block, par rapport aux conditions de travail et c'est pour ça qu'ici, en fin de texte, vous pouvez voir qu'il va y avoir une concertation accrue, avec l'ensemble des commerçants, qui va tenir compte de toute une série d'impératifs, évidemment comme l'impact social, comme l'impact sur la gestion de la Commune. Parce qu'ouvrir plus tard, ça va vouloir dire une réorganisation de la police dans le Molenbeek historique et j'ai déjà pris des contacts avec la police pour envisager justement l'encadrement de cette ouverture prolongée et ça aura un impact financier, parce que ça va nécessiter plus d'agents de police, plus d'inspecteurs, plus de patrouilles et dans les autres communes où les noyaux commerciaux ont ce statut-là, il y a une surveillance particulière parce qu'évidemment, ça provoque certaines nuisances. Le bien-être des habitants du quartier, tout ça va être discuté avec les personnes concernées et ce n'est qu'à ce moment-là qu'on va évidemment démarrer le processus, si il y a consensus par rapport à tous les acteurs que je viens d'évoquer.

Je voudrais juste conclure par une précision très importante. On a parlé beaucoup d'honnêteté intellectuelle, on a beaucoup parlé de clarifications, moi je voudrais dire ici avec force et de manière très claire, que jamais le Collège des Bourgmestres et Echevins n'a pris l'initiative de faire fermer les magasins ou de sanctionner des magasins. Je sais que ça a été utilisé par certains, à maintes reprises et je tiens à être clair. Ici, notre démarche a été de faire le relai, de rappeler aux commerçants, les règles légales pour leur éviter des préoccupations et leur éviter des problèmes. Que ça soit clair et qu'on arrête de dire partout que c'est le Collège qui a imposé la fermeture. C'est une législation fédérale qui s'applique à tous et nous, que nous soyons membre du Collège, que nous soyons membre de ce Conseil communal, nous sommes aussi les garants des législations en vigueur et notre rôle, c'était de faire ce rappel, point à la ligne et rien d'autre.

Merci de votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je cède la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je ne vais pas réagir sur la deuxième remarque de l'Echevin, parce qu'en fait, il a répété ce que j'ai dit tout à l'heure, et de toute façon, ce n'est pas l'objet de la motion. Par contre, insister sur ce qu'il a dit par rapport au reste du développement économique et social de la Commune, moi je m'inscris aussi dans ce que le Collège propose de faire au niveau de la Place communale et j'ai applaudi des deux mains quand le Collège a approuvé la décision d'acheter du mobilier identique pour les gens de la Place communale et développer également un aspect touristique et commercial et pourquoi pas des particularités ?

Maintenant il est clair, Dirk, que ce que tu poses comme question, il y a un débat idéologique. C'est clair qu'il y a un débat idéologique derrière par rapport au dimanche. Oui

maintenant je pense qu'on est aussi dans des réalités qui sont différentes. Nos balises elles sont là, les concertations auront lieu. Tous les acteurs auront à se prononcer. Je pense que le Collège fera ça comme il le faut, mais ici, il s'agit de se mettre d'accord et de donner un coup d'impulsion à une dynamique. Je voudrais faire une dernière remarque. Moi je ne voudrais pas que Molenbeek soit à la traîne par rapport à d'autres et par rapport à nos voisins, et je vais être très clair. A la Ville de Bruxelles, il y a un développement assez important et je ne voudrais pas que nous soyons pénalisés ou à la traîne par rapport à cela. Je suis très à l'aise pour en parler, parce que j'ai aussi des camarades qui gèrent cette grande Commune. Mais quand je regarde ce qui se passe là-bas et je vais donner l'exemple notamment des piétonniers, les projets de piétonniers. Je pense qu'on n'a pas fait assez attention aux conséquences sur notre Commune, sur l'impact de certains aspects de ce développement-là par rapport à notre Commune. Ce n'est pas un débat majorité-opposition, mais je pense qu'un jour et je reviendrai là-dessus, on est en train de faire un relevé des conséquences et des effets pervers, il faudra à un moment donné qu'on soit présent dans ce débat. Ici, c'est un premier pas par rapport aux zones touristiques et par rapport à ce développement et je pense que c'est un signal positif par rapport aux commerçants. Et justement, si le Collège a le cœur à montrer aux commerçants qu'il est favorable à une dynamique commerciale et favorable à leur soutien, et bien aujourd'hui l'occasion est là d'approuver cette motion, qui je pense, est extrêmement consensuelle, qui ne vous oblige pas directement à un résultat, mais en tout cas à aller dans une dynamique et à concerter tous les acteurs.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban, on passe aux votes.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

33 votants : 31 votes positifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het voorstel van de beraadslaging goed.

33 stemmers : 31 positieve stemmen, 2 onthoudingen.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, je voudrais quand même vous remercier, remercier l'ensemble des membres qui ont voté pour ou non. Je pense que sur des sujets comme ça, en plus quand ça vient de l'opposition et que ça convient à l'ensemble, je pense vraiment qu'on grandit le Conseil communal et je voudrais vous en remercier.

M. De Block :

Je voudrais juste justifier mon abstention. Comme je l'ai dit, je soutiens le souci des commerçants. Donc la logique dans laquelle s'inscrit la dynamique des centres touristiques et dont tu fais référence, a exactement à l'effet pervers. L'idée du city marketing, d'attirer des touristes vers sa commune pousse toutes les autres communes à suivre cette voie, je dis que c'est un jeu vicieux dans lequel, à la fin, toutes les communes seront perdantes. Le public devra de plus en plus investir dans la concurrence de la course pour être la plus attractive des villes et des communes et finalement le public sera perdant. C'est une course qui existe exactement maintenant entre les grandes villes et on est en train de la reproduire à l'intérieur de la région. Je n'ai pas voté contre, je dis juste qu'on doit faire très attention de marcher dans cette dynamique-là.

M. Ikazban :

Juste une petite remarque. Je pense que ce danger n'existe pas à Molenbeek-Saint-Jean et je pense qu'il y a beaucoup de commerçants, qui ces dernières années, ont fait beaucoup d'efforts pour l'aménagement de leurs commerces et je pense que par rapport à ça, on doit faire quelque chose et ce que je voudrais dire, c'est qu'à Molenbeek, ces commerces permettent à des gens avec des revenus modestes de s'habiller convenablement.

4. Interpellation déposée par Monsieur Magérus relative aux réaménagements des parcs du Karreveld et Marie-José.

Interpellatie ingediend door Mijnheer Magérus betreffende de herinrichtingen van de parken Karreveld en Marie-José.

M. le Président :

Je cède la parole à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Merci Monsieur le Président.

Je suis content d'entendre que le réaménagement du parc du Karreveld se réalisera enfin. Faut-il rappeler que ce projet de réaménagement, la cure de jouvence dont a parlé la presse récemment, ne date pas d'hier. Il a été imaginé des années déjà et confié ensuite à Beliris. Comme beaucoup de Molenbeekois, je suis évidemment satisfait d'entendre par exemple que pour préserver le parc, son point d'eau, sa faune, sa flore, une meilleure gestion de l'eau sera établie. Le réaménagement se traduit aussi par des nouveaux chemins éclairés et le remplacement du mobilier en mauvais état. On apprend aussi que le parc sera clôturé. Je remarque qu'une clôture dans l'enceinte existe, mais n'est malheureusement plus réparée. Il sera bientôt régi par des heures d'ouverture. L'idée est bonne, mais je me demande comment vous allez pouvoir réaliser les fermetures et les ouvertures à l'occasion des fêtes, réceptions ou autres expositions organisés très régulièrement dans l'enceinte du Château du Karreveld. Soyons concret, à deux heures du matin, le concierge accompagnera-t-il désormais le dernier fêtard jusqu'à la rue ? Des rumeurs évoquent aussi l'imminence de travaux au parc Marie-José. A ce propos, j'ai deux questions et une remarque. Les questions, le parc a fait l'objet, il y a une dizaine d'années, d'une étude cartographique et phytosanitaire, le centre d'étude de l'arbre. Tous les arbres ont été répertoriés et les informations sont collectées sur cd-rom. Un plan de gestion informatisé des arbres avait été réalisé. Celui-ci nécessitait un suivi. Y a-t-il eu ce suivi ? Si oui lequel ? Pourrions-nous connaître par ailleurs l'avis de la Commission des Monuments et des Sites en ces matières ? Quel avenir réservez-vous aussi aux pistes de pétanques ouvertes au parc Marie-José ? Le parc Marie-José est régi par des heures d'ouverture et de fermeture, mais ici encore, les clôtures à la hauteur de la zone chiens en liberté et la porte d'entrée sont cassées. Elles sont cassées depuis deux ans. Veuillez noter que j'ai évoqué et vous en êtes témoins à trois reprises, on peut rigoler, mais pour les gens, ça ne fait pas très sérieux. J'ai évoqué ce sujet à trois reprises, ici en ce Conseil communal. Malheureusement pour tous les Molenbeekois qui fréquentent ce beau parc, j'ai certes été écouté ce soir, comme les autres fois, mais il n'y a eu aucune suite. Pas de suivi et en tout état de cause toujours pas de remise en état.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Magérus.

Ik geef het woord aan Mevrouw Gadaleta.

Mevr. de Schepen Gadaleta :

Merci Monsieur Magérus pour votre interpellation et c'est moi qui ait été chargée par le Collège de vous répondre. Je coordonne en fait les réponses des différents services qui sont concernés par les travaux. Vous l'avez bien souligné le parc du Karreveld est soumis à une vraie cure de jouvence. On rénove le Château, la cour, on rénove les chemins et les plantations. Comme vous le savez, le site étant classé, il nous paraît important évidemment de garantir le bon état du parc indifféremment comme on fait pour d'autres parcs communaux d'ailleurs. Cela dit, ça n'empêchera pas du tout d'organiser des événements dans le château. La Commune prévoit la mise en place de portes automatiques et d'ailleurs le nécessaire pour le remplacement des câbles sera fait pendant les travaux en cours par Beliris. On a chargé Beliris de prévoir les câblages.

En ce qui concerne le parc Marie-José, les travaux vont commencer après les congés de Pâques. Il y a déjà une première réunion de préparation des chantiers. Ces travaux se feront en deux phases. Une pour chaque partie du parc. Les montants s'élèvent à un peu moins de 1,2 millions d'euros et ce sont des travaux qui vont nettement améliorer le visage du parc. On va curer les étangs, on va avoir une meilleure gestion de l'eau, on aura une nouvelle terrasse devant le centre du jour et la police, des nouveaux jeux pour les enfants, des nouvelles poubelles, des panneaux de signalisations, des nouvelles clôtures, un châtaignier, des chemins, etc. La durée de ce chantier s'estime au moins à 300 jours ouvrables. Vous citez ce plan, nous disposons toujours du cd-rom. Ce plan qui date d'octobre 2003 a fait l'objet d'un suivi par le service des Plantations. Mais je vais dire que le suivi le plus important se fait par les travaux de Beliris. Peut-être que vous vous souvenez que dans ces plans, on évoquait des problèmes comme par exemple l'aspect vieillissant du patrimoine arboré, mais toute une série d'arbres seront abattus lors du chantier Beliris. On parlait aussi des éclaircies dans la partie centrale du parc donc pour favoriser le développement des arbres, ça aussi c'est prévu par Beliris.

La problématique du drainage, ça va aussi être résolu par Beliris, etc. Donc je pense que Beliris, avec les travaux qu'on va mettre en place maintenant, va résoudre toute une série de problèmes qui avaient été déjà évoqués en 2003. En ce qui concerne l'avis de la Commission Monuments et Sites, j'imagine que vous évoquez l'avis sur les travaux. Cet avis a été transmis à la Commune en janvier 2011. Suite à cet avis, certains aspects des travaux avaient été modifiés par exemple la couleur ou la nature des matériaux utilisés.

Le permis d'urbanisme lui a été livré en août 2012 et donc ce permis d'urbanisme contient toujours les remarques émises par la Commission des Monuments et Sites. D'ailleurs, le représentant de la Commission des Monuments et Sites est présent lors des réunions de chantier. Tous les travaux sont faits avec le suivi de la Commission. Les pistes de pétanque seront rénovées, mais les couvertures seront élevées. Tout ça, c'est conforme avec le permis d'urbanisme qui a été délivré. Le permis d'urbanisme qui a été délivré demandait en fait qu'une des conditions soit qu'on enlève les couvertures aux pistes de pétanque.

En ce qui concerne les clôtures, vous avez attiré l'attention du Collège sur le mauvais état des clôtures du parc Marie-José et moi-même, j'ai pris plusieurs contacts avec le service des Plantations pour vérifier ce qu'on pouvait faire. La porte d'entrée du côté de l'avenue

Joseph Baeck a été réparée plusieurs fois par les services de la Métallurgie, mais le service de Métallurgie nous a dit que cette porte ne peut plus être réparée, il faut tout simplement la remplacer. Cela sera fait en même temps que les travaux, dès que le budget extraordinaire sera approuvé.

Pour la réparation de la clôture, celle qui est à hauteur de la zone des chiens en liberté, là il y avait un problème d'un dossier juridique qui traîne depuis cinq ans parce que ces clôtures ont été endommagées suite à un accident de circulation. Nous avons décidé, comme ce dossier traîne depuis longtemps et que entretemps on rénove tous les parcs on allait aussi procéder à cette réparation. Quelqu'un du service Métallurgie a déjà été sur place, a fait des photos, a fait une estimation du coût et donc ça aussi sera réparé dès que le budget sera approuvé.

M. le Président :

Dank U mevrouw de Schepen.

Je cède la parole à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Enfin deux petites remarques. Je pense par rapport aux pistes de pétanque couvertes, je pense que ça mériterait une petite négociation supplémentaire. Je trouve que c'est vraiment dommage pour les personnes âgées, parce que si elles sont couvertes, si on enlève ça, ça ne leur permettra pas de jouer bien souvent, donc je demanderai à la Commune et au Collège d'aller un peu plus loin et de voir si il n'y a vraiment pas moyen de sauvegarder cet aspect-là des choses. Deuxième remarque, quand vous dites que la porte Avenue Joseph Baeck a été réparée, si vous appelez placer une barrière devant la porte, si vous appelez ça une réparation, alors oui alors c'est réparé depuis deux ans. Ça, ce n'est pas une réparation et je trouve que ça fait très mauvais genre, parce que de toute façon, ça fait deux ans que cette porte est dans l'état.

M. le Président :

Merci Monsieur Magérus.

5. Interpellation déposée par Monsieur De Block relative aux possibilités d'utilisation du terrain situé à la Porte de Ninove.

Interpellatie ingediend door Mijneer De Block betreffende de gebruiksmogelijkheden van het terrein gelegen aan de Ninoofsepoort.

M. le Président :

Je cède la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

C'est tout simple. Le hangar très réputé finalement a été démoli. J'ai vu des remarques et des questions de riverains qui attendent depuis longtemps un espace un peu plus grand que le petit triangle qui disent ok, et est-ce qu'il y a une possibilité que cet espace soit utilisé, même temporairement en attendant que les travaux un jour commencent, comme un petit parc, une plaine de jeux, quelque chose pour les enfants ou pour les jeunes du coin. Voilà je sais qu'il y avait une question d'amiante. Je ne sais pas à quel point ça a pollué le site en tant que tel et donc ma question est très simple, est-ce que le site se prête à être

transformé en un jardin, un petit parc, une plaine de jeux ou un terrain de skate? Au niveau de la santé, est-ce qu'il faut un assainissement éventuel, est-ce qu'il y a un service d'inspection qui est passé pour dire ok, il est libre d'amiante et deux est-ce que la Commune si il y a possibilité, veut prendre l'initiative envers les Communes et la Région vu que je pense que c'est encore la propriété de Bruxelles-Propreté, de faire les démarches nécessaires pour rendre possible une mise à disposition au quartier ?

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je cède la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Comme vous le rappelez, ce fameux hangar de Bruxelles-Propreté, un chancre en plein cœur de la Porte de Ninove, appartenant à la Régie Foncière Régionale a enfin été démoli. Je peux vous assurer que ça n'a pas été évident. Il a fallu faire le forcing auprès de la Région. Je vous rappelle que la Commune a dû prendre un arrêté de démolition le 9 septembre 2014 à la suite de l'effondrement d'une partie du plafond de ce bâtiment. L'insistance et les rappels de la Commune ont finalement portés leurs fruits, même s'il a fallu attendre le mois de février pour que la démolition se réalise enfin. Nous sommes satisfaits, mais maintenant comme vous l'avez dit, il faut veiller à ce que cet espace ne devienne pas un dépotoir à ciel ouvert. Il est nécessaire de l'occuper en attendant le projet régional pour la porte de Ninove. Dès le mois d'octobre 2014, le Collège a manifesté sa volonté de voir une occupation précaire à cet endroit. Plusieurs réunions inter-cabinets ont eu lieu avec les membres du Collège en charge de l'Urbanisme, du Logement et des Contrats de quartiers ainsi que des cabinets Vervoort, Smets et Frémaux. La dernière réunion a eu lieu début janvier à la demande de la Commune. A chaque fois, le Collège a demandé que la démolition soit immédiatement suivie d'une occupation temporaire de l'espace par les pouvoirs publics, soit via un appel à projet dirigé vers les associations et les riverains. Nous avons également demandé que cette occupation précaire prévoit une réelle participation des citoyens, pas seulement molenbeekoïses, puisque la zone est à cheval sur la Ville de Bruxelles et Anderlecht. Cette participation doit porter sur tout l'avenir de la porte de Ninove, parcs, logements publics et privés et infrastructures. Nous voulons que ce mixte soit une réalité et qu'il se fasse de manière harmonieuse. A ce jour, malheureusement la Région refuse d'aller plus loin dans le cadre de ce projet. Elle a même déprogrammé la dernière réunion inter-cabinets qui était prévue au mois de janvier. Pourtant, les riverains et les associations avec lesquelles les membres du Collège sont en contact régulier, débordent d'idées : piste de rollers, de patins à roulettes, potagers collectifs en bac, terrain de foot, zone de jeux. Le mois dernier, j'ai pour ma part encore envoyé un courrier demandant cette occupation en proposant notre aide pour réaliser ce projet avec des riverains. Des fonds existent dans le cadre du Contrat de quartier Petite Senne, toutefois, sans collaboration de la Région, il est encore difficile d'installer quoi que ce soit, mais il semblerait qu'aujourd'hui la Région soit quand même intéressée pour ces projets participatifs avec les habitants dans le cadre des enveloppes de Contrats de quartiers. Enfin au niveau de la pollution, le bâtiment contenait de l'amiante qui a été évacuée avec toutes les précautions nécessaires. Le terrain, sous la dalle en béton qui est restée, est dépollué. Il reste des substances toxiques dans le sol mais cela n'empêche pas nécessairement d'y mener des projets d'occupations temporaires.

M. le Président :

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

M. De Block :

C'est une excellente réponse.

J'aime bien avoir des réponses comme ça.